

Une Station d'Épuration Écologique

Le 21 janvier s'est tenue en Mairie d'Argens la première réunion de chantier concernant la construction de la future station d'épuration de 500 EH (équivalent habitant) extensible à 750 EH.

Ce type de station biologique à roseaux, tout en gardant de bonnes performances épuratoires, permet une économie d'énergie et un gain de temps pour les employés municipaux.

Par ailleurs elle s'intègre harmonieusement dans le paysage et supprime les odeurs qui pouvaient gêner le voisinage.

La réalisation de cet ouvrage est confiée à la Société Régul'Fluid sous la maîtrise d'œuvre du Cabinet Cetur.

Le démarrage des travaux est prévu pour le 27 avril 2009 ; le délai de construction est de deux mois et demi. Début juillet devrait voir la réalisation finale de la station.



Le Maire René LAZES entouré de Mr Daniel BANDINELLI responsable des travaux et des représentants du Cabinet CETUR et l'Entreprise REGUL'FLUID.